

Baromètre

prism^lemploi
PROFESSIONNELS
DU RECRUTEMENT ET DE L'INTÉRIM

www.prismemploi.eu

 @Prismemploi

26 juillet 2018

Commentaire général pour le 1^{er} semestre 2018



Au cours du 1^{er} semestre 2018, l'emploi intérimaire augmente de 6,7 % avec des évolutions mensuelles assez hétérogènes, comprises entre 2,2 % et 10,4 %. Ce sont ainsi environ 47 000 emplois en équivalent temps plein qui ont été créés en intérim au cours de cette période, comparés au premier semestre 2017.

Cette progression intervient après trois années consécutives de développement au cours desquelles 180 000 emplois intérimaires ont été créés. L'emploi intérimaire est désormais parvenu à effacer les effets sur l'emploi de la crise de 2008-2009 et retrouve un taux de recours comparable à celui de 2007.

Quelques points de repère sur l'intérim :

- L'intérim représente une part relativement stable de l'emploi salarié en France entre 2,9% et 3,6%, depuis 2000.
- L'intérim constitue un indicateur avancé de l'emploi, les infléchissements observés intervenant 6 à 12 mois avant que les mouvements d'emploi des autres secteurs ne soient perceptibles.
- Un niveau de croissance économique annuel compris entre 0,6% et 0,8% permet de créer des emplois intérimaires. Le seuil permettant aux entreprises de développer de l'emploi durable se situe aux alentours de 1,5%.
- L'évolution de l'intérim ne permet pas d'anticiper l'évolution du chômage, qui est influencée par de nombreux facteurs extérieurs à l'emploi.
- A date, 37 000 CDI intérimaires ont été signés.

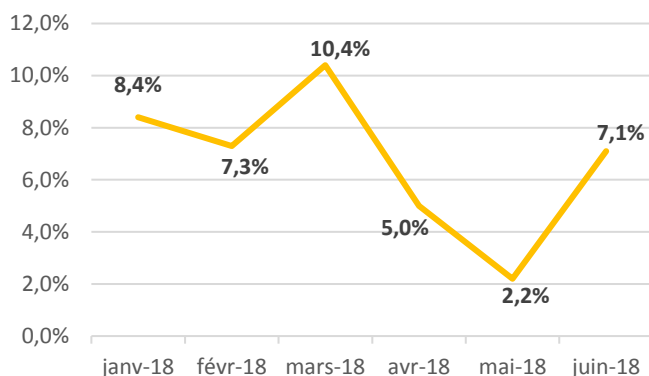
DONNEES NATIONALES POUR LE 1^{ER} SEMESTRE 2018

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES

L'évolution de l'intérim a connu une décélération au 1^{er} semestre 2018

Les évolutions mensuelles au cours du premier semestre sont comprises entre 2,2 % et 10,4 %. Le point haut est survenu en mars. Le 1^{er} semestre se termine en renouant avec la progression du début d'année.

Courbe globale de l'évolution des effectifs intérimaires (par mois)



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ

Le secteur des transports se démarque

Avec 6,0 %, la tendance dans l'**industrie** se situe au premier semestre un peu en dessous de la moyenne des secteurs. Ce décalage s'explique par un décrochage à la moyenne d'environ 2 points de croissance, observé depuis le mois de mai 2018.

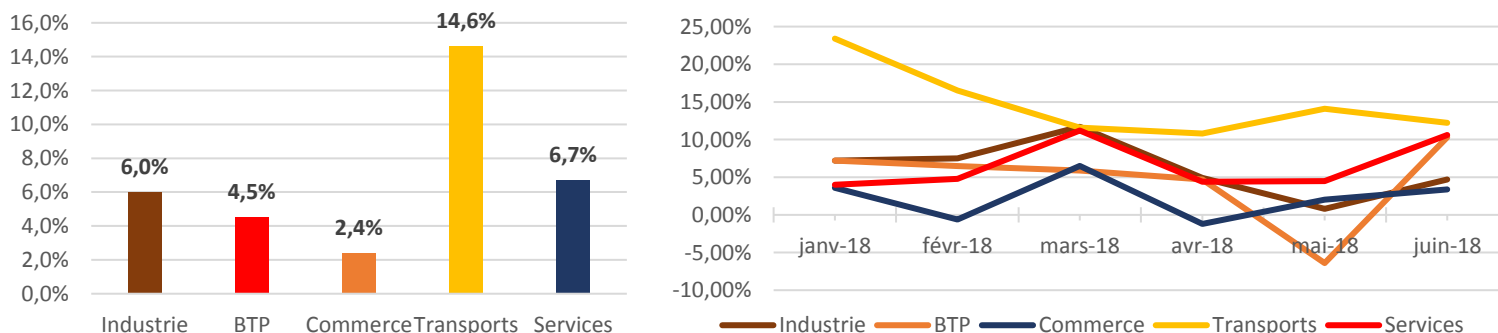
Le **commerce**, avec 2,4 %, enregistre un niveau de croissance un peu moins dynamique, avec une contraction des effectifs en février et en avril.

Le **BTP** connaît des évolutions très contrastées, comprises entre -6,4 % en mai et 10,3 % en juin. Cette variabilité s'explique par le rôle central de l'intérim pour affronter les fluctuations de l'activité, très marquées dans ce secteur. En moyenne au cours du semestre, l'intérim progresse de 4,5% dans le BTP.

Les **services** connaissent certains mois une accélération avec une croissance à deux chiffres. Toutefois, la tendance semestrielle s'inscrit parfaitement dans la moyenne (+6,7 %).

Comme en 2016 et en 2017, c'est dans les **transports** que la croissance de l'emploi intérimaire est la plus soutenue (+14,6 %). Un phénomène encourageant, souvent révélateur d'une situation conjoncturelle qui reste porteuse.

Evolution des effectifs intérimaires par secteur d'activité au 1^{er} semestre 2018



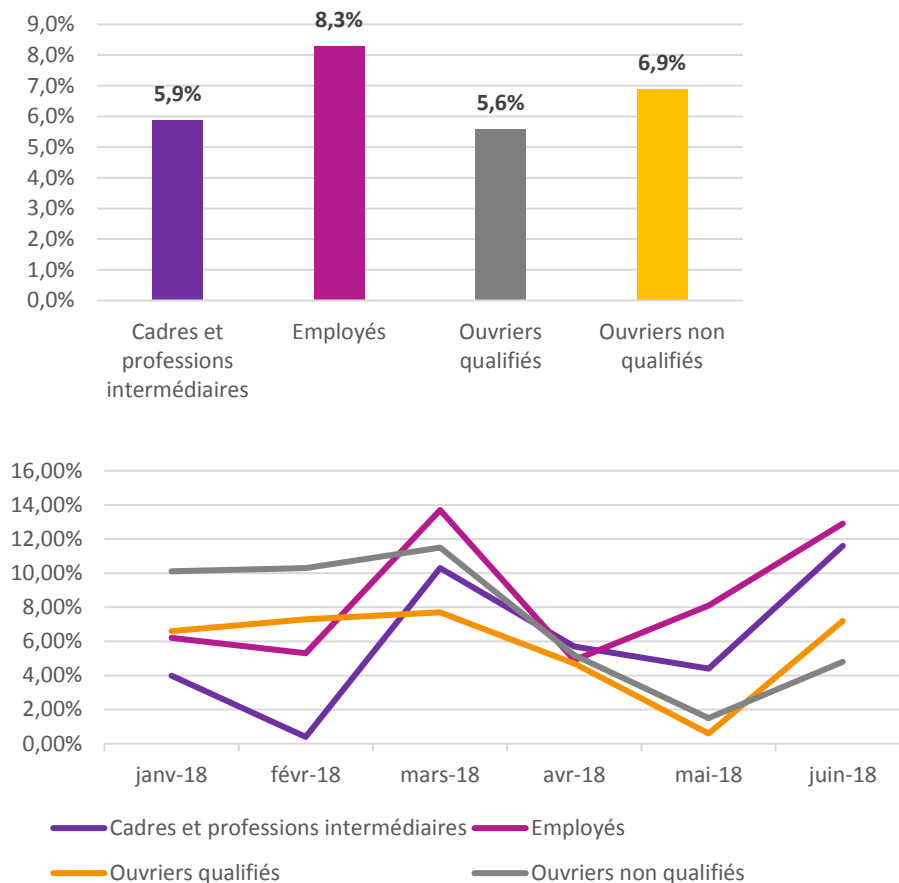
ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

Les premiers niveaux de qualification soutiennent le développement de l'intérim

Les tendances en matière de qualifications sont relativement homogènes, comprises entre 5,6 % et 8,3 %.

Après avoir été porté depuis 2016 par les métiers plus qualifiés, le développement de l'intérim au premier semestre s'appuie davantage sur les premiers niveaux de qualification. Les employés (+8,3 %) et les ouvriers non qualifiés (+6,9 %) étant les deux catégories professionnelles qui se développent le plus.

Evolution des effectifs intérimaires par qualification au 1^{er} semestre 2018



LA FRANCE DES REGIONS

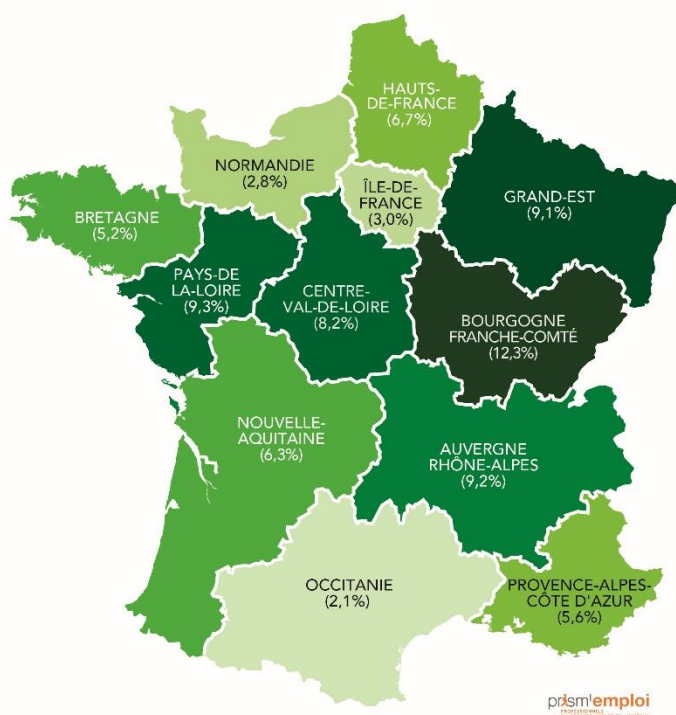
Cumul annuel : janvier-juin 2018 (%)

Au premier semestre 2018, toutes les grandes régions demeurent orientées à la hausse.

Trois régions enregistrent une croissance comprise entre 2,0 % et 3,0 % : Ile-de-France avec 3,0 %, Normandie avec 2,8 % et Occitanie avec 2,1 %.

Quatre d'entre elles progressent à un rythme compris entre 5,0 % et 7,0 % : Nouvelle-Aquitaine avec 6,3 %, Bretagne avec 5,2 %, Hauts-de-France avec 6,7 % et PACA avec 5,6 %.

Enfin, cinq régions se démarquent avec une croissance comprise entre 8,0 % et 12,0 % : Grand-Est avec 9,1 %, Bourgogne-Franche-Comté avec 12,3 %, Centre-Val de Loire avec 8,2 %, Pays de la Loire avec 9,3 % et Auvergne-Rhône-Alpes avec 9,2 %.



Commentaire général pour le mois de juin 2018

Après 2,2 % en mai, la croissance de l'emploi intérimaire se redresse avec 7,1 % en juin. Tous les secteurs évoluent positivement avec des tendances comprises entre 3,4 % pour le commerce et 12,2 % pour les transports. Les services, le BTP et l'industrie progressent respectivement de 10,6 %, 10,3 % et 4,7 %.

Les services et le BTP affichent en juin une nette accélération qui intervient après une baisse marquée au début du deuxième trimestre 2018. Ces secteurs bénéficieraient donc d'un effet de rattrapage après les mois d'avril et de mai perturbés par plusieurs jours fériés. L'industrie, quant à elle, se situe en dessous de la croissance moyenne.

Les cadres et professions intermédiaires et les employés, portés par la croissance des secteurs du tertiaire, progressent d'environ 10 %. Le nombre de postes d'ouvriers croît un peu moins vite : 4,8 % pour les ouvriers non qualifiés et 7,2 % pour les ouvriers qualifiés.

Compte tenu du dynamisme du BTP, des transports et des services, les régions avec une structure d'emploi moins marquée par l'industrie traditionnelle se distinguent. Ainsi, certaines régions enregistrent un rebond : Auvergne-Rhône-Alpes (12,4 % en juin après 4,3 % en mai), PACA (9,6 % en juin après 4,8 % en mai) et l'Ile-de-France (6,6 % en juin après 1,1 % en mai).

DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

Chiffres de juin 2018 par rapport à juin 2017

CHIFFRES CLÉS

Les effectifs intérimaires sont en hausse (+7,1 %) au niveau national.

Evolution des effectifs intérimaires par grand secteur d'activité

L'ensemble des secteurs en croissance

L'emploi intérimaire progresse dans :

- les transports (+12,2 %),
- les services (+10,6 %),
- le BTP (+10,3 %),
- l'industrie (+4,7 %),
- le commerce (+3,4 %).

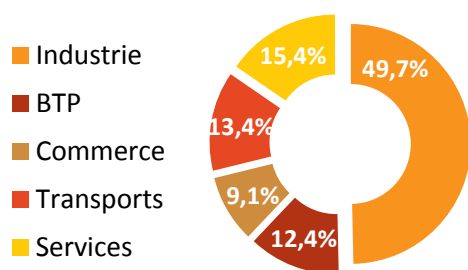
Evolution des effectifs intérimaires par qualification

Toutes les qualifications en hausse

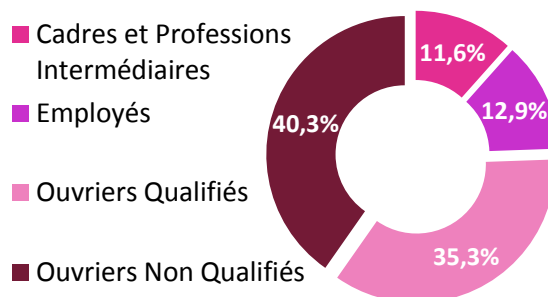
L'emploi intérimaire se développe chez :

- les employés (+10,8 %),
- les cadres et professions intermédiaires (+9,5 %),
- les ouvriers qualifiés (+7,2 %),
- les ouvriers non qualifiés (+4,8 %).

par secteur d'activité



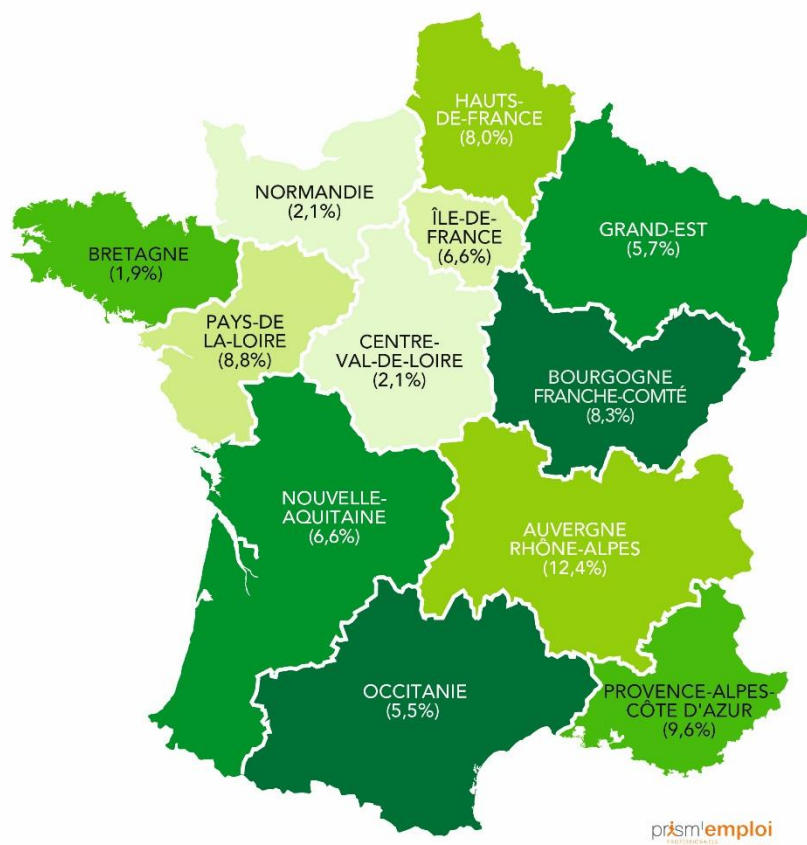
par qualification



La France des régions Juin 2018 par rapport à juin 2017

La quasi-totalité des régions en hausse

Trois régions se distinguent : Auvergne-Rhône-Alpes (+12,4 %), PACA (+9,6 %) et Pays de la Loire (+8,8 %).



Le baromètre PRISM'EMPLOI apporte un éclairage sur les tendances de l'emploi intérimaire. Il décrit les évolutions en % des effectifs intérimaires observées au cours de l'ensemble du mois précédent (par rapport au même mois de l'année précédente) selon les qualifications, les grands secteurs d'activité, les régions et les départements.

Le baromètre est établi par un tiers de confiance indépendant, Umanis, à partir des statistiques transmises par un panel d'entreprises de travail temporaire représentant plus de 80 % de l'emploi intérimaire.

Afin de comparer le volume d'emploi intérimaire sur une base identique, les statistiques sont corrigées du nombre de jours ouvrés.

Pour plus d'information : <https://www.barometre-prisme.eu>



Contacts presse
Marine Dahais
Tél : 01 40 41 54 36
mdahais@golin.com
Amina Ennaciri
Tél : 01 40 41 56 09
aennaciri@golin.com

A propos de Prism'emploi

Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim - est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 entreprises de toutes tailles représentant 90 % du chiffre d'affaires de la profession. 8 260 agences d'emploi et 26 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.